

N° de
ligne

**PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE
D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2014**

1	Nombre de clients	437	(1)
2	Volume déplacé en m ³	2 324 397	
3	Litres d'huile déplacés	2 639 503	
4	Investissements		
5	Branchements et conduites	4 237 446 \$	
6	PRC	1 151 311 \$	
7	Sommes utilisées	962 875 \$	(2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP		
9	<u>Sans le CASEP</u>		
10	Point mort (années)	20,35	
11	T.R.I. %	6,71%	
12	<u>Avec le CASEP</u>		
13	Point mort (années)	6,77	
14	T.R.I. %	8,30%	

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 2 827 tonnes des émissions de CO₂.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2013	326 623 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2014	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2014	15 709 \$
19	Sommes utilisées en 2014	(962 875) \$
20	Solde du CASEP, 30 septembre 2014	<u>379 457 \$</u>